

DEMANDE DE RÉSERVATION

Séjours en mission ou agrément

La Résidence Relais IGESA du CFD de Bourges propose un hébergement destiné prioritairement aux stagiaires du CFD. La réservation est possible pour les séjours en mission ou en agrément sous réserve de disponibilité.

Modalités de réservation : contacter la résidence pour connaître les disponibilités. Si la demande de réservation est acceptée, adresser la demande de réservation avant la date d'arrivée prévue à partir du présent imprimé dûment renseigné, accompagné d'un chèque d'acompte correspondant au montant d'une nuitée à :

Centre de formation de la défense - Résidence Relais IGESA - 16, boulevard Lahitolle 18021 BOURGES CEDEX
☎ 02.48.66.51.82 - Fax : 02.48.66.51.31 - @ : bourges@igesa.fr

A réception de ces documents, la Résidence Relais IGESA vous adressera la confirmation de réservation.

Mr Mme Nom : Prénom :

Adresse :

VILLE CODE POSTAL

☎ Téléphone fixe: ☎ Téléphone Portable :

Courriel @ :

Type de chambre souhaité (voir grille tarifs) :

Date d'arrivée : / / Date de départ : / /

Je n'autorise pas l'IGESA à m'envoyer toute prospection directe concernant ses produits et ceux de ses partenaires.

Date et signature du demandeur

CONDITIONS GENERALES DE VENTES

Mise à disposition des chambres

Le jour d'arrivée, la chambre est mise à disposition à partir de 12h45.

Le jour du départ, la chambre doit être libérée à 10h00.

Tarifification

La tarification applicable est la tarification mentionnée dans la grille tarifaire (disponible sur igesa.fr)

Parking gratuit en extérieur, selon disponibilité.

Animaux : les animaux ne sont pas admis dans la résidence.

Conditions de vente

1- Conditions de réservation

La demande de réservation effectuée à partir du présent document est confirmée, sous réserve des disponibilités, à réception d'un chèque d'acompte correspondant au tarif d'une nuitée, au plus tard 5 jours avant la date de début de séjour.

Pour les séjours de 1 nuit, la réservation confirmée est garantie jusqu'à J+1 8h00. Toutefois, toute arrivée tardive, au delà de 1h00 du matin, doit être signalée le jour d'arrivée avant 18h00 à la Résidence IGESA.

Pour les séjours supérieurs à 1 nuit, la réservation confirmée est garantie jusqu'à J+1 12h00

La vente de dernière minute (de J-5 à J) pour laquelle aucun acompte n'a été versé est maintenue jusqu'au jour J à 18h00. Passé ce délai, la réservation n'est plus garantie.

- Pour les personnels en mission ou en agrément, un justificatif d'appartenance au ministère de la défense est demandé. Le personnel en mission doit obligatoirement présenter son ordre de mission à l'arrivée. En l'absence de l'ordre de mission, la tarification "séjour agrément" sera appliquée.
- Pour les clients ayants droit de l'Igesa par l'intermédiaire d'une convention, un justificatif d'appartenance à l'organisme signataire de la convention est demandé.

2- Conditions d'annulation

Toute réservation ayant fait l'objet d'un versement d'acompte peut être annulée par le client jusqu'à J-2 à 19h00 sans pénalité.

L'annulation intervenant après J-2 19h00, ou en cas de non présentation du client à la résidence entraîne la facturation d'une nuitée par encaissement de l'acompte, , sauf pour les cas de force majeure.

Tout séjour commencé est dû. En dehors des cas de force majeure, l'annulation en cours de séjours ne donne droit à aucun décompte ou remboursement.

Cas de force majeure

Il n'est pas appliqué de pénalité dans les cas suivants :

- décès du demandeur, du conjoint, d'un ascendant direct (père ou mère) ou d'un enfant.
- hospitalisation du demandeur, du conjoint, de l'ascendant direct ou d'un enfant à la date du séjour, (certificat d'hospitalisation à fournir par courrier, scan ou fax, le certificat médical n'est pas pris en compte).

[Le formulaire de demande de réservation est téléchargeable sur \[igesa.fr\]\(http://igesa.fr\) / « Nos hôtels et résidences »](#)



TARIFS(*) DE L'HEBERGEMENT
DE LA RESIDENCE RELAIS IGESA BOURGES

TARIFS 2016

La résidence Igesa accueille en priorité les stagiaires du Centre de Formation de la Défense.
Réservation possible pour les séjours en mission ou agrément selon disponibilités.

		Chambre avec téléphone, TV, douche et WC			Chambre avec TV, sanitaires extérieurs	Chambre sans TV, sanitaires extérieurs
		Lit de 140 (occupation 1 pers.)	Lit de 140 (occupation 2 pers.)	Lit de 90	Lit de 90	Lit de 90
Stages	Stagiaire en frais de mission	33,00 €	41,00 €	28,00 €	21,00 €	19,00 €
Mission et agrément	Ressortissant défense	37,00 €	45,00 €	35,00 €	25,00 €	23,00 €
	Autre ayant droit de l'IGESA hors Mindef	39,00 €	47,00 €	37,00 €	27,00 €	25,00 €

* Tarifs susceptibles d'augmenter au 1er janvier de chaque année

Pour les séjours supérieurs à une semaine et en cas d'interruption le week-end : possibilité d'entreposer vos bagages (renseignements auprès de l'accueil de la Résidence Relais IGESA).

La fourniture des draps, couvertures, serviettes de toilette et draps de bain est comprise dans le prix de la location.

Les lits sont équipés d'un traversin (oreiller non fourni). Les draps, serviettes de toilettes et draps de bains sont changés chaque semaine.

Le ménage est effectué chaque matin, du mardi au vendredi.